

Informations de base	
2023/2913(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Volumes de préparations alimentaires, de crevettes transformées de l'espèce <i>Pandalus borealis</i> et de certains bois contreplaqués de conifères pouvant être importés dans le cadre des contingents tarifaires 09.0013, 09.0047, 09.0088 et 09.0096 Subject 3.15.05 Captures de poissons, contingents tarifaires d'importation 6.20.04 Code des douanes de l'Union, tarifs douaniers, accords préférentiels, règles d'origine	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	INTA Commerce international		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
12/10/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)06750	
12/10/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/10/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/01/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2913(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	INTA/9/13388

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)06750	12/10/2023	

